

Les essentiels du PCMath

- **Un site web** : des informations sur le Plan de conservation partagée des périodiques imprimés de mathématiques (PCMath) sur le site du [RNBM](http://www.rnbn.org/) (<http://www.rnbn.org/>)
- **Une Charte d'adhésion** : à lire et télécharger 
- **Une FAQ** : pour répondre aux [questions les plus fréquemment posées](#)
- **Un outil de signalement** : le [CFP](#), *Catalogue fusionné des périodiques de mathématiques* (<http://cfp.mathdoc.fr>) et son tutoriel en ligne.
- **Un support technique** pour obtenir vos identifiants et pour tous problèmes de connexion au CFP, la cellule [Mathdoc](mailto:admin_cfp.mathdoc@ujf-grenoble.fr) : admin_cfp.mathdoc@ujf-grenoble.fr
- Pour vous accompagner dans l'alimentation et le suivi de vos collections dans le CFP, vous pouvez à tout moment contacter la cellule de suivi par courrier électronique en vous adressant à la liste : suivi-corpus@listes.rnbn.org
- **Des tutoriels et fiches techniques** (<http://www.rnbn.org/spip.php?article237>) pour vous aider à :
 - vous positionner comme pôle dans le PCMath via le CFP (video) ; 
 - signaler les collections et mettre à jour le CFP ; 
 - identifier les titres du PCMath dans le SUDOC et les visualiser, à l'aide de Colodus et Péricope . 
- **et pour toute question relative au PCMath**, contactez le [comité technique](mailto:pcmath@listes.rnbn.org) (pcmath@listes.rnbn.org)

Liens vers les sites des partenaires du PCMath :



CADIST de Mathématiques



Crédits : Comité technique du PCMath, mars 2015.



Le PCMath * en quelques mots...

Une documentation riche et variée, très étalée dans le temps, est un outil de travail fondamental pour la recherche mathématique, c'est pourquoi tous les moyens d'accès à la documentation sont essentiels pour les mathématiciens.

Pour le moment, seul l'imprimé garantit la conservation à très long terme au sens souhaité par les mathématiciens.

Le PCMath a pour objectif de coordonner au niveau national la conservation, dans les meilleures conditions possibles, des collections imprimées des périodiques de mathématiques afin de garantir un accès pérenne à la communauté scientifique. Le PCMath se propose de veiller à la répartition des efforts de conservation du corpus défini par la communauté mathématique. Dans la mesure du possible, au moins deux collections imprimées de chaque titre de périodique mathématique sélectionné (davantage pour certains titres particulièrement utilisés) seront conservées.

Le Réseau National des Bibliothèques de Mathématiques (RNBM) est l'animateur de ce plan auquel est invitée à participer toute bibliothèque possédant des collections de périodiques en mathématiques.

* Plan de Conservation partagée des périodiques imprimés de Mathématiques

Qui pilote le PCMath ?

Le PCMath s'appuie sur un réseau de bibliothèques de mathématiques volontaires.

Il est animé par le RNBM (www.rnbm.org) et fonctionne avec :

un comité de pilotage :

Rôle : définir les orientations du PCMath et son évolution, fixer les modalités d'adhésion, valider le corpus national concerné par le PCMath, évaluer le fonctionnement du plan, coordonner les moyens financiers et logistiques utiles à son bon fonctionnement.

Composition : les partenaires (RNBM, CADIST, INSMI, Mathdoc, CTLe), 6 mathématiciens et 5 bibliothécaires. ([liste des membres en ligne](#))

un comité technique :

Rôle : cheville ouvrière du plan, constitué de 3 pôles d'action (organisation, suivi corpus, fourniture de documents).

Composition : des bibliothécaires volontaires issus des bibliothèques adhérentes au PCMath. ([liste des membres en ligne](#))

Quel corpus ?

A partir des 900 titres vivants figurant dans le *Catalogue fusionné des périodiques (CFP)*, les mathématiciens ont sélectionné 313 titres à inclure de manière indiscutable dans le plan de conservation, composant ainsi le corpus sur lequel s'appuie le plan. La première tranche de cette sélection proposée pour le lancement du PCMath comprend 57 titres : voir [liste en ligne sur le CFP](#)

Qui peut participer au PCMath ?

Toute bibliothèque détentrice de collection de périodiques imprimés en mathématiques, qu'elle fasse ou non partie du RNBM, sous réserve d'accepter les modalités de fonctionnement du Plan.

Pas d'exclusivité, la participation à un ou plusieurs autres plans de conservation partagée reste possible.

Quelles démarches ?

Une **charte d'adhésion** formalise la participation au PCMath. La Charte est téléchargeable sur le site du PCMath. La bibliothèque adhérente retourne une charte signée par sa tutelle directe à l'adresse indiquée.

Un **réfèrent PCMath** est désigné par la bibliothèque, interlocuteur des instances du Plan.

Quels engagements ?

Toute bibliothèque participant au PCMath (dite **pôle associé**) s'engage à :

- ne pas se désabonner du papier sans en informer le comité technique ;
- ne pas pilonner une collection sans en informer le comité technique afin de compléter au besoin une collection de conservation.

Chaque bibliothèque peut choisir d'être **pôle de conservation** pour un ou plusieurs titres. Elle s'engage en plus pour chacun de ces titres à :

- ne pas se désabonner, dans la mesure du possible, de la version papier des titres pour lesquels la bibliothèque est pôle de conservation ;
- conserver dans les meilleures conditions possibles les collections pour lesquelles la bibliothèque est pôle de conservation ;
- fournir aux autres bibliothèques dans les délais les meilleurs les copies des articles issus des collections pour lesquelles la bibliothèque est pôle de conservation.

Les bibliothèques doivent se porter candidates en se référant à l'esprit coopératif et communautaire du plan. Il est important que tous les titres du corpus soient conservés dans au moins 1 à 2 bibliothèques.

Comment faire ?

Utilisez le **CFP** pour vous porter candidat en tant que **pôle de conservation** ou **pôle associé**.

Le réfèrent PCMath désigné par l'établissement est destinataire des **identifiants** de la bibliothèque pour l'accès au CFP et aux outils du plan.

Un [tutoriel](#), une [FAQ](#), la [cellule de suivi](#) sont à votre disposition pour vous aider.

Les candidatures sont automatiquement acceptées, sauf dans deux cas :
- un trop grand nombre de candidats pour être pôle de conservation ;
- aucun candidat pour être pôle de conservation.

Le comité technique jouera alors un rôle de médiateur auprès des bibliothèques concernées, afin de préserver l'équilibre de l'effort de conservation à l'échelle globale du Plan. Si aucune solution n'est trouvée, le comité technique pourra saisir le comité de pilotage.

Et dans le SUDOC ? L'ABES a enregistré le plan de conservation sous le sigle PCMath. N'oubliez pas de **l'ajouter** dans vos localisations ! ([tutoriel](#)).